Les autorités rivales annoncent la fin des combats et des élections

Crise libyenne, le dénouement ?

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5153 - Ven. 21 - Sam. 22 août 2020 – Prix : 10 DA

409 nouveaux cas et 7 décès en 24 heures

Virus, le nombre de morts et de contaminations en baisse

Page 2

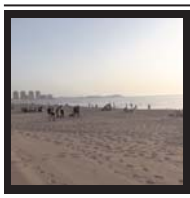

Sur instruction du président de la République

La plage de Club des Pins ouverte à tous les citoyens

Page 16

Le putsch auquel personne ne semblait s'attendre

Par Mohamed Habili

Comme c'est la règle maintenant en Afrique, mais aussi dans le reste du monde, le coup d'Etat militaire ayant renversé dans la nuit de mardi à mercredi derniers le président élu malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a été condamné par tous ceux par qui il devait l'être au premier chef : l'Union africaine, l'Union européenne, la Cédéao (la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest), le Conseil de sécurité, la France bien sûr et l'Algérie, qui avait patronné et fait signer l'accord d'Alger. Au vu d'une telle unanimité dans le rejet du coup de force contre l'ordre constitutionnel au Mali, on devrait avoir au moins une certitude pour ce qui est de la suite des événements : celle de ne pas voir se nouer, en tout cas dans le court terme, des négociations entre aucune de ces parties et le groupe des putschistes. Toutes ces condamnations ont été sans appel, mais probablement aucune n'a été aussi forte que celle de la Cédéao, qui en effet l'a accompagnée de la fermeture de ses frontières. Elle a été de plus la seule à exiger, en termes clairs, à la fois la libération du président renversé et son rétablissement à la tête de l'Etat. C'est pourtant elle qui la première a dépêché à Bamako une délégation pour ouvrir la négociation avec la junte putschiste.

Suite en page 3

Tebboune y a effectué une visite de travail jeudi

La Grande-Mosquée d'Alger inaugurée le 1er Novembre

Erigée au cœur de la baie de la capitale, la Grande-Mosquée d'Alger sera inaugurée officiellement le 1er Novembre prochain selon le Président Abdelmadjid Tebboune qui a effectué, avant-hier, une visite de travail et d'inspection à cet édifice religieux. Cette date coïncidera avec l'anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale ainsi que la Fête de la jeunesse.

Page 3

Un décret exécutif a été publié au *Journal officiel*

Les enfants nés sous X peuvent porter le nom de leurs parents adoptifs

Désormais "les parents adoptifs sont autorisés à donner leur nom de famille à leurs enfants nés sous X en introduisant une demande, au nom et au bénéfice de cet enfant, auprès du procureur de la République du lieu de sa résidence ou du lieu de naissance de l'enfant" selon un décret exécutif publié au Journal officiel.

Page 3

Djerad à la clôture du Plan de relance économique

Des recommandations pour «venir à bout des situations d'impasse»

■ *La consécration du nouveau Plan de relance économique, qui devra préserver le caractère social de l'Etat, permettra de venir à bout des situations d'"impasse" qui perdurent, a assuré Abdelaziz Djerad, Premier ministre, à l'issue des travaux de la conférence nationale sur la plan de relance pour une économie nouvelle.*

Par Lynda Naili

A ce titre, réitérant mercredi dernier le soutien du gouvernement aux opérateurs économiques nationaux et insistant sur l'importance de la confiance réciproque pour réussir la relance de l'économie, Djerad estimera que «nous avons maintenant nos repères, nous avons le cap, nous avons des ressources et les compétences et nous avons surtout la confiance réciproque, et c'est comme ça qu'on va avancer et mettre le pays sur rails pour qu'il redémarre». Auparavant, après deux jours de jours de travaux devant mener à l'assise des jalons d'un nouveau modèle de développement basé sur la diversification et le développement durable, les différents ateliers déployés dans le cadre de la conférence nationale sur la relance économique, on présenté un certain de recommandations en vue d'enrichir le projet du Plan de relance économique adopté par le gouvernement. A ce titre, les travaux de l'Atelier sur les micro-entreprises et les start-up ont conclu de la nécessité de revoir la catégorie d'âge et de relever le plafond de financement du dispositif ANSEJ, conformément aux exigences du marché et aux opportunités disponibles. A ce titre, il s'agit d'élaborer une liste d'idées de projets générateur de richesses et réalisables à court-terme afin d'orienter les entrepreneurs vers eux. Ils ont appelé à l'encouragement de la création d'entreprises de services au niveau des zones d'ombre, la création de micro zones d'activités dans les Hauts-Plateaux et le Grand Sud, pour héberger des secteurs créateurs de richesses et satisfaire les besoins du marché local, tels l'agriculture saharienne, l'industrie de transformation, l'artisanat et les services. Outre une plateforme numérique unifiée englobant toutes les données relatives aux micro-entreprises et la création de cabinets Conseil dans le secteur privé, le même atelier a conclu sur la nécessité de diversifier les sources de financement, d'assurer un accompagnement orienté selon les besoins du marché et adapté aux données réelles, d'organiser des foires locales et internationales dédiées à la vulgarisation des micro-entreprises algériennes, la commercialisation des produits et services qu'elles offrent.

Une banque de logement pour la collecte de l'épargne des ménages

L'atelier dédié à l'Habitat, aux Travaux publics et à l'Hydraulique a arrêté un certain nombre de recommandations. Pour l'essentiel, il y a lieu de retenir l'impératif de créer une banque de logement en vue de permettre de collecter l'épargne des ménages, celle de réviser la Loi n 11-04 relative à la promotion immobilière, diversifier les sources de financement des projets en vue d'alléger les charges sur le budget de l'Etat. De plus, le recours au mode de partenariat public-privé, comme solution pour financer et gérer les projets, l'amélioration du climat des affaires ont également préconisés. En outre, le même atelier a recommandé la mise en place d'une Bourse de sous-traitance, l'adoption d'une politique d'exportation des services vers les pays africains, notamment en matière d'études et d'expertise technique, dans un premier temps, avec amélioration du système bancaire, fiscal et douanier et leur extension aux travaux, dans un deuxième temps. En outre, la simplification des procédures d'accès au foncier pour le développement du marché immobilier, par le biais d'une Agence nationale du foncier urbain.

Ph. : >O. F.

Appel à la création de compagnies aériennes low-cost

L'impératif de renforcer la flotte nationale, de créer des compagnies aériennes low-cost et de développer les liaisons intérieures, a été souligné lors de l'atelier consacré au développement des secteurs de soutien. Les participants ont plaidé pour le renforcement du développement du transport ferroviaire. Pour ce qui est du transport maritime, appelant à la libération de cette activité et son ouverture,ils ont insisté sur l'impératif pour la flotte nationale de jouer un rôle plus important dans le marché du commerce extérieur. La mise à jour l'arsenal juridique régissant les activités portuaires et douanières, a aussi été recommandée dont celle du décret relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail qui reste, selon eux, est resté sans application.

Les coûts logistiques, un maillon faible

Par ailleurs, les participants ont appelé à la création d'un observatoire national de transport maritime, dont la mission consistera en le suivi des prestations maritimes. Concernant les services logistiques, ils ont été unanimes à relever que les coûts logistiques compromettent véritablement la capacité compétitive des produits locaux, en ce sens qu'ils représentent près de 35% du prix de la marchandise alors que la moyenne mondiale est de 10%. A cet effet, ils ont insisté sur la nécessité de consolider la formation dans le domaine des services logistiques ainsi que la numérisation des procédures relatives à cette activité.

Quant aux travaux de l'atelier autour du développement industriel, ils ont conclu sur l'impératif de consolider la concertation en prévision de la révision du Code de l'investissement et de l'adopter dans un processus global et participatif. Pour leur part, les participants à un atelier sur le développement des ressources énergétiques dont celui du secteur minier ont notamment recommandé la nécessité d'accélérer la mise en production des gisements non développés, le développement des infrastructures logistiques nécessaires aux projets miniers, en collaboration avec les secteurs concernés. **L.N.**

409 nouveaux cas et 7 décès en 24 heures

Virus, le nombre de morts et de contaminations en baisse

L'Algérie a enregistré 7 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, deux cas de moins que la journée d'hier (9), portant à 1418 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a enregistré, à son tour, une nouvelle baisse avec 409 cas, 2 cas de moins par rapport à hier (411), pour atteindre au total 40 667 cas confirmés. **R. N.**

Les autorités rivales annoncent la fin des combats et des élections

Crise libyenne, le dénouement ?

Après plusieurs années de conflit armé, le gouvernement du GNA et le Parlement élu ont annoncé un cessez-le-feu commun sur tout le territoire libyen et l'organisation d'élections prochainement. Fayez el-Sarraj, le chef du GNA libyen en lutte contre les forces du maréchal Khalifa Haftar, a annoncé hier un cessez-le-feu dans «tous les territoires» du pays. Un communiqué similaire a été simultanément publié par le Parlement de l'est. Dans deux communiqués distincts, les autorités rivales en Libye ont annoncé un cessez-le-feu sur tout le territoire, ainsi que l'organisation d'élections prochainement, une «entente» saluée par l'Onu. Le Premier ministre Fayez el Sarraj, qui dirige le gouvernement d'entente nationale (GNA), basé dans la capitale Tripoli et reconnu par l'ONU, «a ordonné à l'ensemble des forces militaires d'appliquer immédiatement un cessez-le-feu et d'interrompre toutes les opérations de combat sur l'ensemble du territoire libyen». Il a également appelé à la tenue d'«élections présidentielles et parlementaires en mars prochain sur une base constitutionnelle qui bénéficie du consensus de tous les Libyens», selon un communiqué publié sur Facebook. Même chose pour Aguila Saleh, président du Parlement élu, basé dans l'est du pays, qui a ordonné à toutes les parties d'observer «un cessez-le-feu immédiat et l'arrêt de tous les combats sur tout le territoire libyen» et annoncé des élections, sans avancer de date. Dans son communiqué, diffusé hier par la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Aguila Saleh ne mentionne pas la démilitarisation de Syrte et Joufra (est et sud-est de Tripoli) comme souhaité par Sarraj, mais propose l'installation d'un nouveau gouvernement à Syrte, ville natale de l'ex-dirigeant Mouammar Kadhafi (1969-2011), devenue par la suite un bastion du groupe Etat islamique (EI). Pour sa part, l'Onu par la voix de la Manul, a accueilli «chaleureusement l'entente dans les déclarations d'aujourd'hui du Premier ministre (Fayez) al-Sarraj et du Président Aguila (Saleh), appelant à un cessez-le-feu et à la reprise du processus politique». Depuis six ans, la Libye est coupée en deux, avec dans l'ouest le gouvernement d'entente nationale reconnu par les Nations unies et dans l'est les forces rassemblées autour du maréchal Khalifa Haftar, soutenues par le Parlement élu en 2014, qui contrôlent la plupart des champs pétrolifères du pays. Le camp de l'est est notamment soutenu par l'Egypte dont le président Abdel Fattah al-Sissi, a rapidement salué ce 21 août l'annonce du cessez-le-feu. «Je salue les déclarations du Conseil présidentiel libyen et de la Chambre des représentants appelant à un cessez-le-feu et à l'arrêt des opérations militaires sur tout le territoire libyen», a déclaré M. Sissi dans un tweet. «Cette décision est une étape importante sur la voie d'un règlement politique et du rétablissement de la stabilité» dans ce pays, a ajouté le président égyptien. L'annonce intervient après que des groupes fidèles à Khalifa Haftar ont annoncé plus tôt dans la semaine la levée du blocus imposé sur les champs et terminaux pétroliers depuis des mois ainsi que la reprise des exportations et de la production de brut. La réouverture des champs et des ports «permettra d'utiliser le brut stocké dans les terminaux pétroliers pour approvisionner les centrales électriques en gaz et soulager les citoyens» qui souffrent de longues coupures de courant, a annoncé mardi soir le général Naji el-Moghrabi, chef des Gardes des installations pétrolières (GIP) dans l'est du pays. **Meriem Benchaouia**

Tebboune y a effectué une visite de travail jeudi

La Grande-Mosquée d'Alger inaugurée le 1er Novembre

Erigée au cœur de la baie de la capitale, la Grande-Mosquée d'Alger sera inaugurée officiellement le 1er Novembre prochain selon le président Abdelmadjid Tebboune qui a effectué avant-hier, une visite de travail et d'inspection à cet édifice religieux. Cette date coïncidera avec l'anniversaire du déclenchement de la Révolution nationale ainsi que la Fête de la jeunesse.

Par Sarah S.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu jeudi à la Grande- Mosquée d'Alger pour s'enquérir sur l'état d'avancement de finalisation du projet où il a effectué plusieurs haltes en s'arrêtant sur les différents espaces, notamment le sous-sol pour constater le système antisismique, la grande salle de prière où il a accompli une première prière (Tahiyat El Massdjid). Lors de cette halte, le Président a mis en avant l'importance de préserver la salle de prière réalisée par des matières premières locales, tout en insistant sur la nécessité de sauvegarder ses différentes composantes. Il a relevé, dans ce sillage, que les ornements réalisés dans cette salle de prière ont été conçus par des compétences algériennes. La Grande-Mosquée d'Alger est un véritable chef-d'œuvre architectural et religieux, d'une capacité de 120 000 personnes, est la plus grande d'Afrique et la troisième plus grande mosquée au monde après Masdjid Al-Haram de La Mecque et Masdjid Al-Nabawi de Médine, en termes de superficie. Le chef de l'Etat, Abdelamdjid Tebboune, a procédé par ailleurs, à l'inauguration du Cercle du site de l'Armée nationale populaire relevant de la 1ère Région militaire. Pour précision, ce cercle, de 3 étoiles, relevant de la Région militaire, est destiné au profit des sous-officiers, des officiers et des personnels de l'ANP. Il compte un hôtel de 84 chambres, deux restaurants, une salle de conférences, deux salles polyvalentes, une piscine semi-olympique, trois terrains de jeu, des espaces d'amusements et un théâtre. «Ce Cercle ainsi que les autres étaient le minimum à offrir aux officiers et sous-officiers de l'Armée nationale populaire (ANP), après tous leurs efforts dans la protection des frontières et la défense de l'intégrité du pays», a déclaré le Président de la République à l'occasion. Et d'ajouter que : «En contrepartie des nobles missions nationales dont ils s'acquittent avec dévouement et abnégation, ils méritent que leur soit offerts tous les moyens de services et de logistique dans les domaines sanitaire, social et récréatif».

S. S.

Ph. > D. R.

À l'occasion du double anniversaire du 20 Août 1955 et 1956

Le Président appelle à tourner la page des divergences

Dans un message adressé à la nation à l'occasion du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois et la tenue du Congrès de la Soummam, le Président de la République a appelé, avant-hier tous les citoyens et citoyennes à tourner la page des divergences et divisions pour une pleine adhésion à la bataille du changement radical qui a été engagée sur les plans politique et socio-économique. Ainsi, le chef de l'Etat a souligné : «Cette même adhésion avait permis à nos aïeux de remporter la bataille de la libération en dépassant les calculs étriqués et les considérations personnelles pour se mobiliser autour d'un seul objectif, celui de la renaissance de notre chère Algérie et son rayonnement régional ». Dans son message, le Président Tebboune a souligné : «Cette situation nous interpelle aussi pour resserrer notre Front interne, à mobiliser nos énergies créatrices et à libérer les idées et les initiatives pour concrétiser le projet de changement radical global, celui de l'édification d'une Algérie forte de ses institutions démocratiques, où la compétence et l'intérêt de la nation sont les seuls critères à faire valoir». Pour lui, c'est «l'occasion de renforcer notre lien avec nos gloires», qui sont la «source de notre fierté éternelle». Le chef de l'Etat a souligné, en outre, que ces épopées, sont aussi «un message à l'adresse des générations montantes pour leur rappeler leur responsabilité dans la sauvegarde de la patrie à travers, notamment la préservation de la Mémoire collective, qui doit rester, de tout temps et en toutes circonstances, l'étendard de nos gloires». Toutefois, le Président de la République a réitéré son engagement à poursuivre le rapatriement des ossements des chefs de la résistance populaire qui se trouvent encore en France. Et cela «jusqu'à ce que les ossements de tous nos chouhada, exilés et déportés, soient honorablement inhumés dans leur pays. Fidèles au serment, nous demeurerons tant qu'Allah nous prête vie» a-t-il affirmé.

Sarah S

Un décret exécutif a été publié au *Journal officiel*

Les enfants nés sous X peuvent porter le nom de leurs parents adoptifs

Désormais «les parents adoptifs sont autorisés à donner leur nom de famille à leurs enfants nés sous X en introduisant une demande, au nom et au bénéfice de cet enfant, auprès du procureur de la République du lieu de sa résidence ou du lieu de naissance de l'enfant» selon un décret exécutif publié au *Journal officiel.* Bonne nouvelle pour les parents adoptifs qui souhaitent donner leur nom à leurs enfants adoptifs. En effet, selon un texte signé par le Premier ministre Abdelaziz Djerad et publié au *Journal officiel* «la personne ayant recueilli légalement un enfant né de père inconnu, peut introduire une demande au nom et au bénéfice de cet enfant auprès du procureur de la République du lieu de sa résidence ou du lieu de naissance de l'enfant en vue de modifier le nom patronymique de l'enfant et le faire concorder avec le sien». Le décret ajoute que lorsque «la mère de l'enfant est connue et vivante, l'accord de cette dernière, donné en la forme d'acte authentique doit accompagner la demande». Dans le cas contraire, «le président de tribunal peut autoriser la concordance du nom patronymique de l'enfant avec celui de la personne l'ayant recueilli sur demande de cette dernière accompagnée d'une déclaration sur l'honneur, en la forme d'acte authentique dans laquelle elle déclare, sous sa responsabilité, que toutes les démarches qu'elle a entreprises pour entrer en contact avec la mère sont restées infructueuses». par ailleurs , selon l'article 1 du même décret, quiconque souhaite changer de nom pour une raison quelconque peut adresser une demande motivée au ministre de la Justice en soumettant la demande au procureur de la République auprès de l'autorité judiciaire du lieu de naissance du demandeur. Dans le cas des personnes nées à l'étranger, la demande peut également être déposée auprès du centre diplomatique ou consulaire de la résidence de l'intéressé, qui la transmet, par voie électronique au représentant de la République près du tribunal de Sidi M'hamed du Conseil de la magistrature algérien. Il peut également déposé directement auprès du procureur de la République dans n'importe quel tribunal du territoire national. Ensuite, le procureur de l'autorité judiciaire auprès de laquelle la demande a été déposée ou adressée mènera une enquête. Selon l'avocat Ammar Khababa «le nouvel amendement au décret d'octroi du nom des parents adoptifs à leurs enfants nés sous X vise à combler une lacune dans cette procédure» . en outre, dans une publication sur sa page Facebook, l'avocat assure que le «cheikh Ahmad Hamani, que Dieu lui fasse miséricorde, a émis une fatwa permettant d'octroyer le nom de famille d'accueil à l'enfant d'accueil s'il est de filiation inconnue, assurant que le cheikh avait émis cette fatwa dès la publication de cette procédure en 1992». De son côté, le cheikh Abdelhalim Toumiat a déclaré à ce propos que «l'octroi du nom de famille des parents adoptifs a leurs enfants adoptifs est autorisé».

Thinhinene Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

Le putsch auquel personne ne semblait s'attendre

Suite de la page une

Est-ce parce que celle-ci a commencé par déclarer que son seul objectif était de remettre dans les meilleurs délais le pouvoir à des civils élus ? Ne serait-ce pas plutôt parce que comme tout le monde elle est en fait impuissante devant le fait accompli ? Que peut-elle faire en effet pour obliger les putschistes à faire marche arrière ? Rien. Elle même et toutes les autres parties intéressées à un titre ou à un autre à ce qui se passe au Mali n'ont d'autre choix que d'appeler au retour le plus rapide à la légalité. Appel auquel les putschistes se montrent tout disposés à faire droit, sauf qu'ils entendent y aller à leur propre rythme et selon leur propre calendrier. Les auteurs d'un putsch ont toujours une longueur d'avance sur leurs adversaires, que ceux-ci se trouvent à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Pour autant, celui qui vient de se dérouler au Mali est particulier. L'armée malienne est incapable de défendre l'intégrité de son territoire, dont une bonne partie échappe à ce jour à son contrôle, mais dès lors qu'il s'agit de renverser le pouvoir en place, quand bien même il aurait été élu et à ce titre reconnu par le monde entier, voilà qui semble ne lui poser aucune difficulté d'ordre moral ou politique. Dans ce cas précis, elle a opéré au nez et à la barbe de milliers de soldats étrangers venus la soutenir dans la lutte contre les groupes djihadistes et indépendantistes, au nord et au centre du Mali. Au nombre de ces forces venues la renforcer : les 5 100 Français de l'opération Barkhane, les 1 500 Américains d'Africom, les 13 000 Casques bleus de la Minusma, outre différents contingents européens associés à Barkhane. Toutes ces forces ne sont pas présentes au Mali certes, étant disséminées dans le Sahel, mais toutes ont le regard constamment tourné vers lui, car il est une pièce centrale dans leur dispositif de lutte contre les groupes djihadistes qui écument la région. Sans elles, le Mali aurait été envahi par ces derniers au dès après la chute du régime Kadhafi en 2011. La France en avait décidé autrement en envoyant son armée couper la route aux colonnes djihadistes qui fonçaient sur Bamako.

M. H.

A l'occasion de la Journée nationale du moudjahid

Tayeb Zitouni : «Nécessité de s'unir pour préserver le legs des chouhada»

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droit, Tayeb Zitouni, a relevé, avant-hier à Bordj Bou Arreridj, " la nécessité de resserrer les rangs et de s'unir pour préserver le legs des chouhada ".

Par Saha KH.

«Le legs des chouhada est que nous rassemblons nos rangs, nous nous unissons et renonçons à tout ce qui est de nature à entraver l'unité du pays, son progrès et sa réputation », a assuré le ministre en marge des festivités officielles de célébration de la Journée nationale du moudjahid coïncidant avec le 20 août de chaque année. Zitouni a, de ce fait, relevé que «l'unité du peuple algérien a été forte dans les conditions difficiles et compliquées sur le plan sécuritaire que tous connaissent», ajoutant que la préservation du legs des chouhada «nous incombe à tous pour construire l'Algérie nouvelle ». Il a également souligné que la lettre adressée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qu'il a lue lors de l'ouverture de la conférence historique organisée à l'occasion par le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954 montre que « le recouvrement de la souveraineté nationale a été le fruit des sacrifices des chouhada et des moudjahidine durant la glorieuse Révolution libératrice ». Le ministre a encore estimé que « nous avons tous le devoir de faire montre de solidarité, d'entraide et de compassion les uns envers les autres et de nous retrousser les manches pour bâtir l'Algérie, car les pays se construisent par la science et la technologie ». Et de rappeler que le Président Abdelmadjid Tebboune s'est engagé à recouvrer les restes de chouhada des résistances populaires qui se trouvent à l'étranger et particulièrement en France. Il a, en outre, souligné qu'après la pandémie du nouveau coronavirus, « les diverses commissions se réuniront dont celles chargées des dossiers des archives nationales séquestrées en France, des indemnisations liées aux essais nucléaires français dans le Sahara algérien et des Algériens expatriés au cours de la période de l'occupation française de l'Algérie». «La position de l'Algérie sur ces dossiers est constante et n'y renoncera point par loyauté envers les chouhada», a affirmé le ministre. Au terme de sa visite de deux jours dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, le ministre a inspecté le cimetière des martyrs de la commune de Haraza dont les travaux de réhabilitation viennent d'être achevés et a baptisé le lycée de la même commune des noms des chouhada les Frères El Ayfa et Mouloud Yousfi. Il a également présidé la mise en service du projet de raccordement au réseau d'électricité du village Ouled Sidi Omar dans cette commune.

S. K.

Ph. > D. R.

Depuis Tizi-Ouzou

Salah Goudjil : l'Algérie s'engage dans «une nouvelle ère de son Histoire»

L'Algérie d'aujourd'hui s'engage dans «une nouvelle ère de son Histoire», a soutenu, avant-hier à Iboudrarène, au sud de Tizi Ouzou, le président par intérim du Conseil de la nation, Salah Goudjil, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid. S'exprimant lors d'une cérémonie d'inauguration d'une statue à l'effigie du colonel Amirouche Aït Hamouda, M. Goudjil a considéré que l'Algérie «a traversé le plus dur et s'engage dans une nouvelle ère de son Histoire», appelant la jeunesse à «mettre la main dans la main pour la construction de la nouvelle Algérie». Rappelant, à ce propos, «la main tendue» du Président Abdelmadjid Tebboune, au lendemain de son investiture pour «la construction d'une nouvelle République», il a exhorté la jeunesse à «s'impliquer dans la préservation de l'Etat et la construction de cette nouvelle Algérie à laquelle chacun contribuera et protégera». A ce titre, le président par intérim de la chambre haute du Parlement a fait remarquer qu'il faut « faire la distinction entre l'Etat, qui doit être fort et stable et le gouvernement qui, lui, change au gré des choix du peuple», en insistant sur «la nécessité de préserver l'Etat et construire une Algérie qui sera pour tous ses enfants». Evoquant le Colonel Amirouche, dont il est l'un des derniers moudjahidine encore en vie à l'avoir accueilli dans les Aurès, l'ancien moudjahid a soutenu que ce dernier « était un moudjahid d'une envergure et d'une dimension nationales qui plaçait l'unité nationale au-dessus de toutes considérations». La guerre de Libération nationale, a-t-il renchérit à ce propos, et malgré «les susceptibilités et les différences d'analyse et d'appréciation qui l'émaillait, a toujours refusé toute tutelle ou médiation et réussi à sortir l'Algérie de la nuit coloniale grâce à son unité». A propos du Congrès de la Soummam, tenu il y a 64 ans à Ifri-Ouzellaguène, M. Goudjil a indiqué que « même si la Wilaya I historique n'a pu prendre part à ce rendez-vous, elle a soutenu les résolutions du Congrès qui a unifié l'organisation de la Révolution à travers le territoire national, en la dotant d'un programme, d'objectifs et en définissant son contenu et la place du peuple». Noureddine Aït Hamouda, fils du Colonel Amirouche a considéré, pour sa part, lors de son intervention, que son père, le colonel Amirouche «appartient à toute l'Algérie qu'il a sillonnée de toutes parts», soulignant que l'édification de cette statue est aussi «une reconnaissance de la population locale» au combattant qu'il était. Cette célébration du double anniversaire de l'offensive du Nord-Constantinois du 20 août 1955 et la tenue du Congrès de la Soummam le 20 août 1956 a été, par ailleurs, marquée par un hommage à Mohand Ramdane Hachour, ancien moudjahid et responsable au bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), et par la remise des clefs aux bénéficiaires d'un programme de logements publics locatifs (LPL).

Thiziri R.

Les principales stations de la Révolution et de l'indépendance revisitées

Du combat à la reconstruction de l'Etat algérien, nouvel ouvrage de Abdelouhed Boudjaber

Dans son nouvel ouvrage publié récemment sous le titre Du combat à la reconstruction de l'Etat algérien, l'écrivain et moudjahid Abdelouahed Boudjaber retrace les principales stations qui ont jalonné la guerre de Libération et des faits marquants des premières années de l'indépendance. Edité par le Centre national d'études et recherches sur le mouvement national et la Révolution du 1er Novembre 1954, l'ouvrage de 228 pages est un récit chronologique de ces événements historiques qui ont marqué cette période de l'histoire de l'Algérie. L'auteur met en avant les conditions socio-économiques difficiles engendrées par la France coloniale en Algérie, notamment l'analphabétisme, la pauvreté, le chômage et la détérioration du secteur agricole, conséquences des massacres et l'exode forcé des Algériens. Il a également abordé le rôle des partis politiques et leurs leaders dont Messali Hadj dans l'aboutissement du combat des Algériens pour l'indépendance. En dépit de certaines «erreurs» relevées par l'auteur dans l'activité des partis, il admet qu'elles ont toutefois permis aux jeunes acteurs politiques d'acquérir une expérience qui a favorisé l'émergence de leaders révolutionnaires qui ont déclenché la guerre de Libération du 1er Novembre 1954. Pour l'auteur, le combat du FLN (Front de libération nationale), s'est distingué, de celui des autres mouvements de libération à travers le monde, par son assise religieuse considérée comme un de ses «éléments essentiels». Abdelouahed Boudjaber critique la politique de Ahmed Ben Bella qui a imposé l'idée du «parti unique en interdisant l'activité de toute organisation à vocation politique». Du combat à la reconstruction de l'Etat algérien revisite également des faits de l'actualité politique des premières années de l'indépendance, notamment l'arrivée au pouvoir, en 1963, de Ahmed Ben Bella, un des chefs historiques du Crua (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) et l'adhésion de l'Algérie, en mai 1963, à la charte de l'Organisation pour l'unité africaine (OAU). Appuyé de portraits de leaders révolutionnaires et de photos illustrant différentes stations historiques comme les massacres du 8 Mai 1945, l'ouvrage comporte aussi des annexes dont le texte intégral des Accords d'Evian. Officier supérieur à la retraite et ancien secrétaire national de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), Abdelouahed Boudjaber a édité un ouvrage sur Le volet militaire de la guerre de Libération nationale, zone 5 de la Wilaya historique I.

Melissa A.

Lendemain d'une réunion de l'Opep+

Le pétrole perd du terrain

Les prix du pétrole cédaient du terrain avant-hier, au lendemain d'une réunion de l'Opep+ sans surprise et d'une baisse des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis moins prononcée que prévu, mais pour la quatrième semaine consécutive.

PIV/D. R.

Par Sérine N.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 44,88 dollars à Londres, en baisse de 1,08% par rapport à la clôture de mercredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre, dont c'est le dernier jour de cotation, perdait 1,14% à 42,44 dollars. « La baisse des cours est mesurée », relativise cependant Michael Haigh, analyste, ce qui témoigne selon lui d'un accueil plutôt positif par le marché de la réunion Opep+ de la veille.

En effet, les cours du pétrole ont terminé près de l'équilibre mercredi dernier alors que se déroulait une réunion de suivi de l'accord Opep+ et après l'annonce d'une nouvelle baisse des stocks de brut aux Etats-Unis. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre a lâché 9 cents, ou 0,2%, pour finir à 45,37 dollars. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de septembre a grappillé 4 cents, ou 0,1%, pour clôturer à 42,93 dollars, son plus haut niveau depuis mars. Les investisseurs étaient tournés mercredi dernier vers la réunion de suivi désormais mensuelle des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés de l'Opep+, sur les coupes de production qu'ils s'imposent depuis mai en réponse à la chute de la demande provoquée par la pandémie. Ainsi, les treize membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et 10 pays producteurs alliés ont maintenu mercredi leur accord de baisse de production lors de leur réunion de suivi désormais mensuelle et par visioconférence. « Comme prévu, le groupe a souligné l'urgence du respect des coupes » par chacun des membres, a noté Tamas Varga, analyste. Le fait que le ministre saoudien de l'Energie, Abdel Aziz ben Salmane, «ouvre la possibilité à des coupes au-delà d'avril 2022 est important et de nature à rassurer le marché sur la politique de long-terme » de l'organisation, a indiqué M. Haigh. La production actuelle est de l'ordre 8,2 millions de barils par jour (mbj) selon les calculs du ministre saoudien de l'Energie, ce qui correspond aux 7,7 mbj inscrits dans le calendrier initial pour le mois d'août, auxquels s'ajoutent les compensations espérées des pays n'ayant pas respecté leurs quotas. Les ministres saoudien et russe du pétrole ont à cet égard insisté sur la nécessité d'un strict respect des baisses de production promises pour rééquilibrer le marché de l'or noir. Au moment de la clôture du marché pétrolier, les participants n'avaient pas encore diffusé le communiqué marquant officiellement la fin de leur rencontre. L'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) a, de son côté, annoncé que les réserves de pétrole brut avaient reculé, mais moins que prévu, pour la quatrième semaine de suite aux Etats-Unis: ces stocks ont baissé de 1,6 million de barils (MB) lors de la semaine se terminant le 14 août, après avoir déjà chuté de 22 millions au cours des trois semaines précédentes. Les réserves d'essence ont également baissé tandis que celles de produits distillés ont légèrement augmenté. « La demande pour les produits raffinés semble stagner », a souligné Ryan McKay de TD Securities. « La faiblesse persistante de la demande en produits distillés et les réserves abondantes dont on dispose à la sortie de la saison estivale vont continuer à maintenir le taux d'utilisation des raffineries sous son niveau habituel », a-t-il avancé. Le maintien de la production américaine de brut à 10,7 mbj est pour sa part un élément de nature à soutenir les prix, a aussi noté M. McKay. La production, qui était montée jusqu'à 13,1 millions de barils par jour aux Etats-Unis en mars, est depuis beaucoup redescendue et se maintient à des niveaux inférieurs «malgré le rebond des prix à des niveaux rentables pour la production de pétrole de schiste», a-t-il remarqué. L'Agence américaine d'information sur l'Energie (EIA) a de son coté annoncé mercredi que les réserves de pétrole brut avaient reculé, mais moins que prévu, pour la quatrième semaine de suite aux Etats-Unis. Ces stocks ont baissé de 1,6 million de barils lors de la semaine se terminant le 14 août, après avoir déjà chuté de 22 millions au cours des trois semaines précédentes. Les réserves d'essence ont également baissé tandis que celles de produits distillés ont légèrement augmenté. **S. N.**

Bourse

Wall Street termine en hausse, le Nasdaq à un record

LA BOURSE de New York a terminé en hausse avant-hier, tirée une nouvelle fois par des grands noms du secteur technologique après la diffusion d'indicateurs mitigés sur l'économie américaine. Selon des résultats provisoires à la clôture, son indice vedette, le Dow Jones Industrial Average, s'est apprécié de 0,17% à 27.740,04 points et le Nasdaq, à forte coloration technologique, a pris 1,06% à 11.264,95 points, un niveau inédit. Par ailleurs, l'euro remontait un peu face au dollar en fin de journée avant-hier, après un compte-rendu de la dernière réunion de la Banque centrale européenne (BCE) reflétant la prudence de l'institution et un indicateur décevant aux Etats-Unis sur le chômage.Vers 19H30 GMT (21h30 à Paris), l'euro s'appréciait de 0,12% face au billet vert, à 1,1852 dollar. «L'euro reste dans des eaux calmes face au dollar après les minutes » d'une réunion de la BCE fin juillet, a observé Kenny Fisher de Oanda. «Le thème semble avoir été «l'incertitude», le mot apparaissant une vingtaine de fois dans les minutes (de la rencontre) et la BCE restant très préoccupée par les perspectives de croissance et d'inflation dans la zone euro», a-t-il noté. **R.E.**

Céréales

Le blé recule, le maïs stable sur Euronext

Les cours du blé étaient en baisse avant-hier en milieu de journée sur le marché européen (Euronext), la concurrence sur le marché international demeurant forte en cette période de récolte. La tonne de blé tendre perdait 1 euro sur l'échéance de septembre, à 181,25 euros, ainsi que sur celle de décembre, à 180,75, pour 9 340 lots échangés. A la même heure, la tonne de maïs était stable à 166 euros sur l'échéance de novembre, et gagnait 1,25 euro sur celle de janvier, à 169,50 euros, pour 187 lots échangés. Agritel note que les volumes de blé provenant des pays de la mer Noire (Russie, Ukraine) sont importants, et que le potentiel de récolte pour l'Australie est aussi élevé, ce qui a pesé sur les cours à Chicago notamment. Inter courtage relève néanmoins que les exportations de céréales de l'Ukraine sont en baisse par rapport à l'an dernier (5,1 MT au 17 août, soit 1,26 MT de moins que l'annéedernière) essentiellement du fait du maïs. Par ailleurs, le ministre de l'économie ukrainien a revu à la baisse la production de céréales du pays cette année à 70 MT contre 75,1 MT l'an passé, du fait aussi du maïs désormais à 35 MT (contre 36 l'an passé). Inter-courtage note aussi que la Jordanie n'a rien acheté dans le cadre de son appel d'offres pour l'achat de 120 000 tonnes de blé, malgré trois offres. Le Pakistan a reçu 12 offres d'environ 120 000 tonnes chacun dans le cadre de son appel d'offres pour l'achat de 1,5 million de tonnes de blé meunier sur novembre/février. Côté maïs, les cours accusent un essoufflement. Agritel note que les conditions de culture en France devraient conduire à «une certaine précocité dans les récoltes» de maïs cette année.

Amina K.

Etats-Unis

Les inscriptions hebdomadaires au chômage repartent à la hausse

Les inscriptions hebdomadaires au chômage sont reparties à la hausse la semaine dernière aux Etats-Unis, repassant au-dessus de la barre du million, selon les chiffres publiés jeudi par le département du Travail. Du 9 au 15 août, 1,1 million de personnes se sont inscrites au chômage. C'est plus qu'attendu par les analystes, qui tablaient sur 990 000 nouvelles demandes. La semaine précédente, le nombre de nouvelles inscriptions était tombé sous la barre du million, pour la première fois depuis le mois de mars, et 971 000 personnes avaient fait une demande, selon des données révisées à la hausse. Au total, 14,8 millions de personnes touchaient une indemnité chômage au cours de la semaine du 2 au 8 août, les données étant publiées avec une semaine de décalage. En cumulant l'ensemble des aides versées par l'Etat fédéral, par chacun des 50 Etats, et par les collectivités locales, le nombre de bénéficiaires était, fin juillet, d'un peu plus de 28 millions de personnes - ces données étant publiées avec deux semaines de décalage. Les chômeurs font face depuis le début du mois d'août à la perte d'une aide cruciale de 600 dollars par semaine, qui avait été adoptée fin mars par l'administration Trump et le Congrès dans le cadre du gigantesque plan de relance de l'économie. Donald Trump a signé un décret pour une prolongation temporaire de cette aide avec un montant réduit à 400 dollars au maximum - 300 dollars versés par le gouvernement fédéral pour 100 dollars versés par chacun des Etats. **Agences**

Nouveau roman de Yasmina Khadra

Le sel de tous les oublis dans les librairies algériennes

■ *Un roman de 287 pages intitulé* Le sel de tous les oublis *est disponible, depuis jeudi, dans les librairies algériennes. Signé Yasmina Khadra, ce roman relate l'histoire de l'instituteur Adem Naït-Gacem qui refuse sa séparation avec sa femme.*

Par Abla Selles

Dans son dernier roman *Le sel de tous les oublis*, paru récemment, l'écrivain Yasmina Khadra invite son lecteur à un voyage salvateur, à la rencontre de l'humain, pour panser les blessures de l'âme et du cœur et se reconstruire en surmontant les épreuves de la vie.

Ce roman de 287 pages publié en Algérie aux éditions Casbah est disponible en librairie depuis le 20 août 2020.

Le sel de tous les oublis relate un pan de la vie de Adem Naït-Gacem, instituteur sans histoires dans un village de la région de Blida en 1963 dont l'univers tout entier s'écroule le jour où son épouse décide de le quitter. Abandonnant sa maison et ses élèves, il se retire de la société, limite ses contacts avec les gens et tente de changer de vie en prenant la route sans but précis.

Antihéros mélancolique n'arrivant pas à trouver une explication au départ de son épouse, Adem commence par noyer son chagrin dans l'alcool en écumant les bars de Blida et adopte très vite ce mode de vie «vagabond» malgré la multitude de mains tendues qu'il rencontre un peu partout et qu'il refuse par fierté.

Il se retrouve à l'asile psychiatrique, blessé et en attente d'une expertise de son état mental, et y rencontre Laïd, amnésique et triste de ne pas avoir d'histoire. Adem prend conscience que les «spectres déboussolés» qui avaient cessé de s'interroger et tournaient en rond lui renvoyaient le «vrai visage du monde et celui d'une humanité imparfaite, injuste et cruelle».

A sa sortie de l'hôpital, l'instituteur, qui refuse toujours de

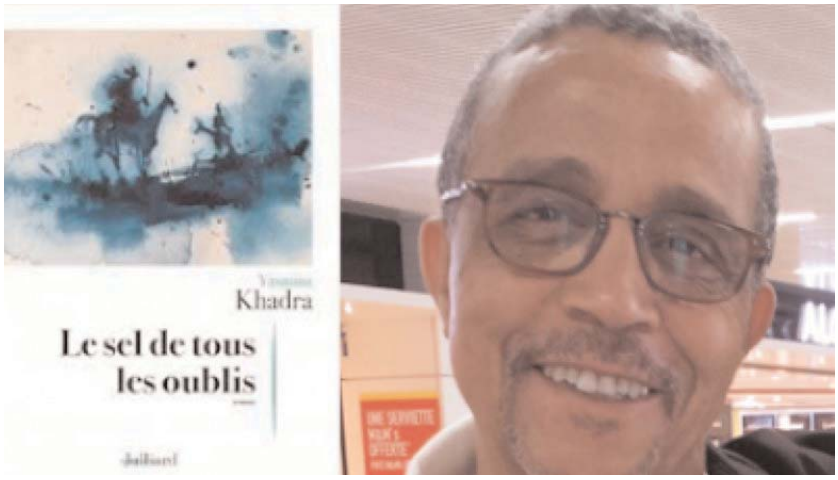

dévoiler son histoire même à ses médecins, découvre un élan de générosité et d'hospitalité spontané chez des gens qu'il rencontre par hasard, un épicier dans un hameau perdu qui lui offre le gîte et le couvert, un charretier qui propose de le transporter là où le hasard en décide, ou encore Mika vivant reclus dans la forêt qui devient son ange gardien par la force des choses.

Ce voyage qui mène Adem dans les forêts et maquis le confronte également aux conséquences encore fraîches de la guerre de Libération et aux drames personnels de ceux qui lui viennent en aide malgré son refus obstiné. Ce roman où le temps et les lieux sont à peine perceptibles se focalise sur les relations humaines spontanées même les plus malveillantes.

Né en 1955 à Kenadsa, Yasmina Khadra, Mohamed Moulessehoul de son vrai nom, a publié ses premiers recueils de nouvelles, *Amen* et *Houria* en 1984. Il est d'abord connu pour sa trilogie sur les années de violence terroriste en Algérie composée des romans *Morituri* (1997), *Les agneaux du seigneur* (1998) et *A quoi rêvent les loups* (1999). Il est l'auteur d'une trentaine de romans, traduits pour la plupart dans de nombreuses langues, dont *Ce que le jour doit à la nuit* (2008), *L'Olympe des infortunes* (2010), *Les anges meurent de nos blessures* (2013), ou encore *L'outrage fait à Sarah Ikker* (2019). Certaines de ses œuvres ont été portées à l'écran comme *Morituri, L'attentat* et *Ce que le jour doit à la nuit* alors que *Les hirondelles de Kaboul* a été adapté en film d'animation.

A. S.

Journée nationale du moudjahid

Les membres de la troupe artistique du FLN honorés

Les membres de la troupe artistique du Front de la libération nationale (FLN) ont été honorés, mercredi à Alger, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du moudjahid et du double anniversaire (20 août 1955/1956). Présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, au niveau du Palais de la culture Moufdi Zakaria. A cette occasion, certains membres de la troupe artistique du FLN, qui a été créée en 1957 par l'artiste, feu Mustapha Kateb, ont été honorés, notamment Bastandji, dit Tahar Lamiri, le compositeur Musptapha Sahnoun, Boulifa Mohamed El Hadi, Saïd Sayah, Safia Kouaci et Halima Zerkaoui. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Mme Bendouda a mis en avant le rôle axial des membres de la troupe artistique du FLN durant la Révolution du 1er Novembre 1954, ajoutant que grâce à la culture et à l'art, l'Algérie a réussi à préserver la spécificité en dépit de plusieurs décennies de colonisation qui n'a nullement enterré la personnalité et l'identité des Algériens grâce à la culture. De son côté, le secrétaire général du ministère des Moudjahidine, Laïd Rebika, a fait savoir que la Journée nationale du moudjahid coïncide avec le double anniversaire des offensives du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam (20 août 1955/1956). «La célébration de cette journée a toujours reflété le dévouement des moudjahidine et des moudjahidate, dont les membres de la troupe artistique du FLN», a-t-il ajouté. Le même responsable a souligné le «rôle axial» des artistes dans la mobilisation des générations et l'organisation des rangs durant les étapes de la résistance populaire et la révolution du 1er Novembre afin de lutter contre le colonisateur. En marge de cette cérémonie, une exposition photographique des membres de la troupe artistique et des hommes de la résistance populaire a été organisée. Plusieurs ministres ont pris part à cet événement organisé par le ministère de la Culture et des Arts à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid.

F. H.

Célébrités

Britney Spears ne veut plus être sous tutelle de son père

La superstar américaine de la pop, Britney Spears, 38 ans, vit depuis plus de 10 ans sous tutelle de son père. Aujourd'hui, elle cherche à modifier les termes de cet accord qui régit sa vie professionnelle et privée. Mardi, son avocat, Samuel Ingham, a demandé à la justice de retirer son père, Jamie, de l'accord de curatelle, pour nommer à sa place Jodi Montgomery, une tutrice professionnelle. La chanteuse avait traversé une mauvaise passe en 2008 et avait dû être brièvement hospitalisée avant de remettre sa vie en ordre et de mener une existence discrète; depuis, elle vit en Californie aux termes d'une curatelle approuvée par la justice. Mme Montgomery gère déjà les affaires de Britney Spears de manière temporaire depuis environ un an, son père ayant eu des problèmes de santé. «Nous en sommes maintenant au point où la curatelle doit être considérablement modifiée afin de refléter les changements majeurs dans son mode de vie actuel», écrit l'avocat dans les documents déposés auprès d'une cour de Los Angeles. L'avocat a ajouté que Britney Spears «s'opposait fortemen» à la reprise par son père de son rôle de tuteur, une fois le mandat de Mme Montgomery arrivé à échéance, le 22 août. «Sans renoncer à son droit de chercher à mettre fin à la curatelle à l'avenir, Britney aimerait que la nomination de Mme Montgomery en tant que tutrice devienne permanente», a-t-il précisé.

R. I.

Après *Ti Amo* en 2017

Phoenix signe un nouveau titre

Revoilà Phoenix: le groupe a sorti mercredi soir un nouveau titre, *Identical*, pièce de la B.O. du prochain film de Sofia Coppola, modelée par les Français, annonce leur service de presse. Ce morceau de 5 minutes, pure tranche de pop aérienne (label Loyauté/Glassnote Records), est le premier depuis l'album *Ti Amo*, signé en 2017 par ce quartette surgi de Versailles dans les années 2000 pour accéder à une reconnaissance mondiale. *Identical* est escorté par un clip hypnotique de Roman Coppola, frère de Sofia et collaborateur familier. On y voit un blouson argenté frappé du nom du groupe, pendu à un cintre, brûler au ralenti en plan fixe. Vidéo et titre sont dédiés à Philippe Zdar, musicien, producteur et ami proche de Phoenix, décédé l'an dernier. La chanson a d'ailleurs été écrite et enregistrée à Paris au studio Motorbass, celui de Zdar, qui avait notamment produit leur album Wolfgang Amadeus Phoenix. C'est pendant la promotion de cet album, en 2009, que le groupe joua en direct au Saturday Night Live, une première pour des Français dans ce célèbre show télé US. *Identical* figurera dans le générique de fin du film de Sofia Coppola, *On The Rocks*, avec Bill Murray, Rashida Jones et Marlon Wayans. Ce long métrage évènement est prévu en octobre en salles et sur Apple TV+. Phoenix en a composé la B.O, qui inclut également des morceaux d'autres artistes choisis par la formation française. Il s'agit de la cinquième collaboration entre Sofia Coppola et Phoenix, depuis le titre *Too Young* sur la B.O. *de Lost In Translation*. La réalisatrice est la compagne de Thomas Mars, chanteur du groupe.

M.K

Nations-Unies

Duel américano-européen à l'ONU sur le retour des sanctions anti-Iran

Les États-Unis ont formellement activé hier à l'ONU une procédure controversée pour réclamer le rétablissement d'ici un mois des sanctions internationales contre l'Iran, mais se sont immédiatement heurtés au refus catégorique de leurs alliés européens et des autres grandes puissances.

Par Rosa C.

Le ton est monté comme rarement entre les deux rives de l'Atlantique, le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo allant jusqu'à accuser la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne d'avoir «choisi de s'aligner sur les ayatollahs» au pouvoir dans la République islamique. En déplacement à New York, le secrétaire d'État a «notifié au Conseil de sécurité» des violations «notables» des engagements iraniens prévus par l'accord conclu à Vienne en 2015 pour empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire, selon une lettre dont l'AFP a obtenu une copie. Les États-Unis précisent déclencher ce mécanisme, dit «snapback», en tant que pays «participant à l'accord de Vienne. La résolution du Conseil de sécurité qui l'avait entériné désignait en effet alors comme «participants» tous les signataires initiaux, c'est-à-dire les États-Unis, la Chine, la Russie, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Iran. Or le président américain Donald Trump ayant claqué la porte en 2018 de ce compromis international, la capacité de Washington à se prévaloir de ce statut est contestée sur le plan juridique par la plupart des autres pays, y compris ses alliés européens. «Les États-Unis d'Amérique ont cessé d'être un participant» lors «de leur retrait de l'accord le 8 mai 2018», ont réagi Paris, Berlin et Londres dans un communiqué commun. «Nous ne pouvons donc pas soutenir cette initiative», ont-ils ajouté, soulignant vouloir toujours «préserver» l'accord signé il y a cinq ans et présenté à l'époque comme l'unique chance d'empêcher un Iran nucléaire. La représentation chinoise à l'ONU a aussi estimé que les États-Unis étaient un pays «non participant» à l'accord et que la lettre de Mike Pompeo ne pouvait donc pas «être considérée comme une activation du snapback». Même son de cloche côté russe, où l'on considère le «snapback» comme «inexistant». La notification américaine «est nulle et non avenue», a tranché sur Twitter le vice-ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi, constatant que tous les autres signataires de 2015 étaient sur la même ligne. Donald Trump, qui juge l'accord sur le nucléaire iranien «désastreux» et promet d'en obtenir un «meilleur» en exerçant une «pression maximale» sur Téhéran, a déjà rétabli et même durci toutes les sanctions américaines. En riposte, les autorités iraniennes ont commencé à revenir sur leurs engagements nucléaires, notamment en termes d'enrichissement d'uranium. Tout en reconnaissant les «efforts» diplomatiques européens pour ramener la République islamique dans le droit chemin, ses violations «persistent», affirme dans sa lettre Mike Pompeo, estimant que «les États-Unis n'ont donc aucun autre choix» que d'activer le «snapback». Il a vivement reproché à Paris, Londres et Berlin de n'avoir pas voté, la semaine dernière, en faveur de la résolution américaine pour prolonger l'embargo sur les armes conventionnelles visant l'Iran, qui expire en octobre. Le texte n'a été approuvé que par deux pays du Conseil de sécurité sur 15. «Leurs actes mettent en danger le peuple d'Irak, du Yémen, du Liban, de Syrie, et aussi leurs propres concitoyens», a lancé Mike Pompeo à l'égard des Européens. «L'Amérique ne va pas se joindre à cet échec de leadership», a-t-il martelé. Théoriquement, le «snapback», un processus complexe prévu par la résolution de 2015, devrait permettre le retour du reste des mesures punitives internationales d'ici à 30 jours, de manière presque automatique. Parmi elles, l'embargo sur les armes et les sanctions liées à l'enrichissement d'uranium. Mais selon plusieurs observateurs, l'ambassadeur indonésien pourrait, après consultation des autres membres du Conseil, classer sans suite la plainte américaine. Donald Trump pourrait néanmoins clamer dans 30 jours que les sanctions internationales sont à nouveau en vigueur. «Il ne fait aucun doute que Trump utilise le snapback comme une tentative désespérée pour anéantir l'accord nucléaire avant les élections américaines», dit à l'AFP, Ellie Geranmayeh, spécialiste de l'Iran au cercle de réflexion European Council on Foreign Relations. Si les sanctions étaient de facto de retour, l'Iran pourrait en effet acter la mort définitive de l'accord de 2015. Mais les dirigeants iraniens pourraient aussi décider d'attendre de voir si Donald Trump remporte un second mandat le 3 novembre. Quoi qu'il en soit, la stratégie américaine «laissera des dégâts durables au sein du Conseil de sécurité et isole encore plus les États-Unis sur l'Iran», estime Ellie Geranmayeh.

Ph. > D. R.

Commentaire

Informations

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que Donald Trump est en difficulté dans les sondages pour l'élection présidentielle de novembre prochain aux Etats-Unis, la liste de ses soucis vient cette semaine de s'allonger. En effet, le président républicain, qui a toujours refusé obstinément jusqu'ici de rendre publique ses informations fiscales, s'est vu ordonné cette semaine de transmettre huit ans d'archives comptables à un procureur new-yorkais par un juge fédéral. Dans une décision de 103 pages, le juge Victor Marrero a estimé que la demande du procureur Cyrus Vance, un démocrate qui réclame au cabinet comptable Mazars les documents de Donald Trump pour les années 2011-2018 dans le cadre d'une enquête dont le champ exact reste secret, était justifiée. Le juge a comparé les derniers arguments des avocats du président, qui avaient plaidé en juillet que le mandat de réquisition était «trop large» et le procureur de «mauvaise foi», à une tentative de réaffirmer subrepticement que le président américain jouit d'une «immunité absolue», argument que la Cour suprême américaine avait rejeté dans une décision rendue le 9 juillet. Cette nouvelle décision ne signifie pas que cette bataille, entamée en 2019 par Cyrus Vance, est terminée : Donald Trump peut encore faire appel, et certains n'excluent pas que le dossier remonte encore jusqu'à la Cour suprême. La procédure d'enquête se déroulant devant un grand jury tenu au secret, personne ne sait exactement ce que cherche le procureur dans ces archives comptables, qu'il réclame au cabinet comptable Mazars. Initialement, l'enquête était supposée se concentrer sur un versement effectué pour le compte du candidat républicain pendant la campagne présidentielle de 2016. Ce versement est soupçonné d'avoir servi à acheter le silence d'une maîtresse présumée du magnat, l'actrice de films X, Stormy Daniels, en violation des lois américaines sur le financement des campagnes électorales. Mais le bureau du procureur a récemment laissé entendre que l'enquête pourrait être plus large, portant sur de possibles «comportements délictueux au sein de la Trump Organization», la société non cotée qui regroupe les affaires de l'ex-magnat de l'immobilier. Quelle que soit l'issue de la bataille, personne ne s'attend à ce que les déclarations d'impôt du président puissent être rendues publiques avant la présidentielle de novembre. Contrairement à ses prédécesseurs depuis les années 1970, Donald Trump a toujours refusé de publier ses déclarations d'impôt, alimentant les spéculations sur l'ampleur de sa fortune ou de potentiels conflits d'intérêts. Reste que les démocrates comptent sur cette cartouche pour continuer à mettre en difficulté le président républicain en démontrant au public avec quel acharnement il tente de cacher ses informations. Mais les électeurs de Trump ne risquent pas d'être déstabilisés par cette stratégie qui vise plutôt ceux qui hésitent et qui pèsent encore le pour et le contre et qui pourrait faire ou défaire une victoire de l'actuel locataire de la Maison-Blanche, le 3 novembre prochain. **F. M.**

États-Unis

Trump réaffirme vouloir retirer ses troupes d'Irak, mais sans calendrier

Donald Trump a réaffirmé hier, en présence du nouveau chef du gouvernement irakien, sa volonté de retirer les troupes américaines d'Irak, mais sans préciser de calendrier, au moment où Washington et Bagdad font face au «défi» posé par les «groupes armés» souvent alliés de Téhéran. Le président des États-Unis a reçu pour la première fois à la Maison-Blanche Moustafa al-Kazimi, nommé en mai dans un pays où Iraniens et Américains, ennemis jurés, se disputent l'influence. Et l'accueil a été chaleureux pour ce Premier ministre réputé être plus pro-américain que son prédécesseur, ce qui a contribué à relancer les relations après des mois de tensions - comme en témoigne cette invitation rapide dans le Bureau ovale. «Nous avons une très, très bonne relation depuis le début», a dit le milliardaire républicain au sujet du dirigeant irakien, «un homme très respecté», qui l'a remercié en retour pour le soutien américain. A 74 jours de l'élection présidentielle, Donald Trump a renoué avec sa promesse de désengagement des théâtres d'opérations coûteux du Moyen-Orient. «A un moment donné, nous serons évidemment partis», a-t-il dit en se félicitant d'avoir réduit les troupes «à un niveau très, très bas». «Nous avons retiré nos soldats d'Irak assez rapidement, et nous avons hâte de ne plus avoir besoin d'être sur place car l'Irak pourra vivre sa vie et se défendre tout seul», a-t-il insisté. Moustafa al-Kazimi a ensuite dit à des journalistes : «Nous n'avons absolument pas besoin de troupes de combat en Irak, mais nous avons besoin de formation et de coopération en matière de sécurité». Le sort des quelque 5 000 soldats et diplomates américains encore déployés en Irak depuis la guerre antijihadiste est plus que jamais sur la table depuis la vague de sentiment anti-américain qui a suivi la frappe ordonnée en janvier par Donald Trump pour tuer le puissant général iranien Qassem Soleïmani à Baghdad. Le Hachd al-Chaabi, une coalition de paramilitaires intégrée à l'État irakien mais alliée de l'Iran, réclame au Parlement l'expulsion des troupes américaines. Et Washington a tenu un discours fluctuant en la matière, avant d'annoncer en juin, au début du «dialogue stratégique» américano-irakien qui s'est poursuivi cette semaine, son intention de «réduire» sa présence militaire en Irak «au cours des prochains mois». Un retrait progressif rendu possible, selon le gouvernement américain, par les succès contre le groupe jihadiste État islamique, même si les observateurs jugent que les forces irakiennes sont encore très loin d'être en mesure d'assurer seules la défense antijihadiste. Mais aucun détail n'a été rendu public. Face à l'insistance des journalistes qui voulaient connaître un calendrier, le président Trump s'est tourné vers son secrétaire d'État, Mike Pompeo, qui a balayé à son tour les questions : «Dès que l'on aura pu mener à bien notre mission». «Le président a dit très clairement qu'il voulait ramener nos forces au niveau le plus bas le plus rapidement possible», a-t-il encore éludé.

Maroc /Coronavirus

Casablanca et Marrakech sous haute surveillance

De sévères mesures de restriction ont été mises en place, jeudi à Casablanca et Marrakech, les capitales économique et touristique du Maroc, pour endiguer la flambée de contamination au nouveau coronavirus, selon un communiqué officiel.

Ph.> D. R.

Par Sarah B.

Ces mesures comprennent un «durcissement du contrôle en vue d'empêcher les résidents de quitter leur domicile sauf extrême nécessité», avec obligation d' «autorisations de circulation exceptionnelle» - comme pendant les trois mois de confinement drastiques imposés à l'échelle nationale au printemps dernier -, selon le communiqué. Marrakech (centre) sera soumise à une «intensification du contrôle des déplacements aux entrées et sorties» de la ville, avec «fermeture des accès» de plusieurs quartiers touchés par des foyers infectieux, mais aussi horaires restreints pour les restaurants, les cafés, les commerces ou les parcs publics. Pour Casablanca (ouest), la plus grande métropole du pays avec ses 3,3 millions d'habitants, il a notamment été décidé de fermer plusieurs plages qui attiraient ces derniers jours des foules en quête de fraîcheur. Des mesures de restrictions ont également été imposées à Beni Mellal, une petite ville rurale de la région de Marrakech, récemment touchée par une flambée de cas. Plusieurs plages proches de Rabat avaient déjà été fermées mardi.

Les nouvelles mesures qui coïncident avec un long week-end férié s'ajoutent au reconfinement partiel de plusieurs quartiers à Marrakech, Casablanca, mais aussi dans le port de Tanger (nord) et dans la capitale administrative Rabat, avec déploiement de blindés, de barrages routiers et de patrouilles de contrôle. Le Maroc connaît depuis le début août, une flambée de contaminations avec un millier de nouveaux cas par jour. Le pays de 35 millions d'habitants a enregistré jeudi 1 325 nouveaux cas d'infection et 32 décès, ce qui porte le bilan depuis mars à 47 638 contaminés, dont 775 décès et 32 806 guérisons.

Le roi appelle au civisme face à une situation difficile

Le roi du Maroc, Mohammed VI, a exprimé jeudi son inquiétude face à la «multiplication exceptionnelle des cas d'infection» au coronavirus dans le Royaume, en appelant les citoyens à plus de civisme pour éviter un reconfinement du pays. «A défaut d'un respect rigoureux et responsable des consignes sanitaires, le nombre de contaminations et de décès ira crescendo», a averti le monarque, soulignant que dès lors «les hôpitaux ne seraient plus en mesure de faire face à la pandémie». «Si cette tendance haussière perdure, la Commission scientifique chargée du suivi de l'évolution du Covid-19 pourrait préconiser un retour au confinement», a-t-il prévenu. «Les répercussions sociales et économiques seraient rudes pour l'ensemble des citoyens».

S. B/APS

Tunisie/municipales partielles à Korba

Début de la campagne électorale

LA CAMPAGNE électorale pour les élections municipales partielles à Korba (gouvernorat de Nabeul) en Tunisie a démarré et se poursuit jusqu'au 28 août, selon l'agence de presse tunisienne (TAP).

Le scrutin est prévu le 29 août pour les sécuritaires et militaires et le 30 août pour les citoyens, a précisé l'agence.

Sept listes sont en lice dont six indépendantes et une partisane, a souligné la coordinatrice de l'Instance régionale indépendante pour les élections (IRIE) de Nabeul 1.

Lundi, 17 août, le premier jour de la campagne électorale s'est limité au collage des manifestes électoraux par les listes indépendantes Korba fi Aïnina (Korba dans nos yeux) et Korba El Ghalia (La chère Korba). Ces élections ont été programmées après la dissolution du Conseil municipal au mois de mars dernier suite à la présentation de 21 membres du conseil municipal (sur un total de 30 conseillers) leur démission collective, ce qui a nécessité la tenue d'élections partielles exceptionnelles conformément aux exigences de l'article 49 de la loi électorale.

R. M.

Libye

La rapide progression des cas de Covid-19 aggrave la crise

Les cas de Covid-19 ont été multipliés par plus de 15 depuis juin en Libye, aggravant la crise humanitaire dans ce pays ravagé par un conflit, a averti le Cicr, jeudi.

En moins de deux mois, le nombre des cas est passé de 571 cas à plus de 9 000 aujourd'hui, selon le Comité international de la Croix-Rouge, inquiet face à cette rapide progression. «Il y a une détérioration continue de la situation humanitaire en Libye», a déclaré à des journalistes le président du Cicr, Peter Maurer, en soulignant qu'après neuf années de conflit de nombreuses familles ont épuisé leurs réserves.

De retour de Libye, il a souligné que le nombre de personnes qui dépendent de l'aide humanitaire pour survivre a fortement augmenté, avec de nombreuses familles contraintes de fuir de chez elles pour échapper aux bombes tandis que des structures de santé ont été détruites, des infrastructures de base ont été réduites à néant et l'économie s'est effondrée. Cette crise a été «aggravée par la Covid-19», a-t-il dit.

Selon le Cicr, pas moins d'un demi-million de personnes ont besoin de soins de santé, tandis que le conflit, la pandémie de Covid-19 et l'effondrement de l'économie menacent de plonger des centaines de milliers de civils dans un chaos encore plus profond.

Neuf ans après la chute de l'ancien dirigeant, Maamar El-Gueddafi, la Libye est toujours en proie aux violences : le pays est déchiré par un conflit entre deux pouvoirs rivaux : le gouvernement d'Union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj, dont le siège est à Tripoli, et les forces de Khalifa Haftar, soutenus par le Parlement de Tobrouk à l'Est. Le chef du Cicr a indiqué qu'il a mené des discussions avec des resposanbles libyens, soulignant que ces discussions ont montré qu'il semble y avoir une prise de conscience croissante de la nécessité de faciliter le travail des humanitaires sur le terrain.

Il a également déclaré que le Cicr avait récemment pu reprendre ses visites dans les centres de détention de Benghazi, Misrata et Tripoli. Bien que l'organisation n'ait pas encore eu accès à d'autres lieux de détention, le président du Cicr a indiqué avoir reçu des signaux positifs en ce sens.

Bachelet nomme les membres de la mission d'enquête indépendante

La Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a annoncé dans un communiqué la nomination des membres de la mission d'enquête indépendante sur la Libye, devant servir de «mécanisme indispensable» pour lutter contre l'impunité généralisée en Libye.

La Mission d'établissement des faits sur la Libye a été créée par le Conseil des droits de l'homme, le 22 juin 2020, entre autres, pour documenter les violations présumées des droits de l'homme et du droit international humanitaire par l'ensemble des parties libyennes depuis 2016.

Cet organe d'experts «servira de mécanisme indispensable pour lutter efficacement contre l'impunité généralisée des violations des droits de l'homme» en Libye, souligne la chef des droits de l'homme de l'ONU dans le communiqué, relevant que ladite mission pourrait également «servir de moyen de dissuasion pour empêcher de nouvelles violations et contribuer à la paix et à la stabilité» dans ce pays.

Mme Bachelet a indiqué que «la détérioration de la situation sécuritaire en Libye et l'absence d'un système judiciaire opérationnel» rendait indispensable le travail de cette mission, appelée à documenter les violations des droits de l'homme en Libye.

«Les exécutions sommaires et autres exécutions extrajudiciaires, la torture et les mauvais traitements, la violence à caractère sexiste, y compris les violences sexuelles dans les situations de conflits, les enlèvements, les disparitions forcées, ainsi que l'incitation à la violence sur les réseaux sociaux, continuent d'être commis dans un climat de totale impunité», a-t-elle déploré.

Il est prévu que cette mission fasse en septembre une présentation orale au Conseil des droits de l'homme qui sera suivie en 2021 d'un rapport sur la situation des droits de l'homme en Libye et sur les efforts pour garantir l'imputabilité pour les violations des droits humains.

Ryma M.

Turquie

Galatasaray veut garder Feghouli ?

LES RESPONSABLES du Galatasaray auraient changé d'avis concernant l'avenir de l'international algérien, Sofiane Feghouli, lors des derniers jours selon les informations de la presse turque.

Consciente que le champion d'Afrique n'a nullement envie de quitter la Turquie cet été, la direction des Sang et Or aurait décidé de revoir sa copie après avoir mis le nom de l'ancien milieu de terrain de Valence sur la liste des départs.

Les dirigeants turcs savent parfaitement que Sofiane Feghouli a les armes pour choisir de rester ou quitter le club.

Sous contrat jusqu'en juin 2022 avec le club stambouliote, l'international algérien pourrait décider d'aller au clash et il pourrait continuer à percevoir son salaire même en cas de mise à l'écart de l'équipe première. Face à de grosses difficultés financières, le Galatasaray ne peut se risquer à pareille situation.

Sofiane Feghouli devrait porter le brassard de capitaine en cas d'absence d'Arda Turan dans le onze de départ toujours selon les informations de la presse turque.

FC Nice

Le club ferme la porte à un départ d'Atal

JULIEN FOURNIER, le directeur sportif de l'OGC Nice, s'est exprimé au sujet de l'avenir de l'international algérien, Youcef Atal, au sein de l'effectif niçois dans un entretien accordé au quotidien régional français Nice-Matin.

«Si un départ de Youcef Atal est envisageable ? Non. On n'est pas un supermarché. On ne met pas des produits en vitrine pour que les gens se servent. On va faire la saison ensemble», a affirmé le responsable niçois.

Un message clair en direction des nombreux prétendants européens de l'arrière droit algérien. « Je suis bien ici. Le jour où je devrai partir de Nice, ce sera pour un très grand club. Le niveau monte avec la concurrence et ça nous fait déjà du bien», a indiqué, il y a quelques semaines, le défenseur des Aiglons.

Par Ishak C. Jeudi 20 août 2020 NAHD

Khacef devrait signer au Portugal

APRÈS 6 mois passés à Bordeaux, le latéral gauche international algérien Naoufel Khacef n'a pas été conservé par le club suite à toute la polémique qu'il y'a eu autour de lui. Le joueur de 22 ans qui est toujours lié au NAHD a refusé de retourner en Algérie pour rejouer dans le championnat local malgré les offres qu'il a reçues. Selon les dernières informations de O Jogo, Khacef a passé une visite médicale hier avec la formation de Tondela au Portugal et devrait signer un contrat avec le club aujourd'hui avant d'être présenté à la presse. Khacef qui avait aussi des touches en Tunisie selon nos informations, a refusé de faire un pas en arrière et a souhaité rester en Europe pour se relancer après quasiment un an et demi de galères.

Voile-JO 2021

Un stage de deux semaines pour les athlètes algériens

LES ATHLÈTES algériens de voile, qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo (24 juillet-6 août 2021), effectueront un stage de préparation de 15 jours au niveau de l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques (ENSNS) à Alger-Plage, a annoncé la Fédération algérienne de voile (FAV) sur sa page Facebook. Mais avant le déplacement à l'ENSNS, les athlètes ont effectué, jeudi, le Test PCR (Covid-19), au niveau du Centre national de regroupement et préparation des talents de l'élite sportive de Souidania .

Les athlètes concernés sont :
Série RSX : Hamza Bouras, Ramzy Boudjatit, Amina Berrichi et Katia Belabès.
Série LASER : Ziani Wassim et Karassane Malia.

Reprise des entraînements

Les Athlètes appelés à respecter le protocole sanitaire

■ La secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, a appelé au «strict respect du protocole sanitaire», jeudi au Centre de regroupement et préparation des équipes nationales à Souidania (Alger), à l'occasion de l'opération de dépistage au Covid-19 (PCR) au profit des athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques 2021.

Par Mahfoud M.

«L'Etat ne lésinera pas sur les moyens pour accompagner les athlètes de l'élite nationale devant représenter l'Algérie dans les prochaines échéances internationales dont les Jeux olympiques et paralympiques 2021. Nous avons réuni tous les moyens en matière de dépistage au Covid-19 afin d'assurer et de préserver la santé de nos champions.», a déclaré Souakri lors d'une visite au Centre de regroupement et préparation des équipes nationales à Soudania (Alger) pour assister à la première opération de dépistage au Covid-19 (PCR).

Cette rencontre a permis à la secrétaire d'Etat d'évoquer avec les athlètes représentant sept fédérations sportives les répercussions de cette pandémie qui a entraîné l'arrêt des entraînements et des compétitions et de discuter des mesures préventives prises par l'Etat pour assurer la bonne préparation des athlètes sur les plans logistique, financier et médical.

«Je sais pertinemment que vous avez vécu une période très difficile marquée par l'arrêt de la préparation et de la compétition, ce qui est terrible pour un champion de haut niveau. Je suis là pour vous encourager et confirmer la volonté du ministère de la Jeunesse te des Sports ainsi que la secrétariat d'Etat chargée du sport d'élite à mettre à votre disposition tous les moyens logistique, financier et médical.», a-t-elle dit.

La secrétaire d'Etat a eu à visiter les différents blocs de ce centre sportif, reconvertit en véritable «mini-hôpital», avec la présence très remarquée du personnel médical du Centre national de la médecine du sport (Cnms). «Après avoir accompli les tests médico-sportifs, les athlètes de différentes fédérations sportives ont été convoqués à effectuer les tests virologiques (RT-PCR), une étape obligatoire avant d'entamer la phase de préparation. Chaque fédération a désigné un Covid Manager (médecin fédéral) pour assurer la coordination avec le Cnms et le suivi de l'application stricte du protocole sanitaire», a déclaré, Hakima Hamlaoui, médecin au Cnms. A cette occasion, les athlètes qualifiés aux Jeux olympiques 2021 ou susceptibles de l'être, ont été appelés par petits groupes pour effectuer le test PCR ainsi que leur encadrement technique et médical. «Nous attendons avec impatience le retour aux entraînements et par la suite la compétition, mais avant cela, il faudrait effectuer ce test PCR qui détermine si nous sommes porteurs de virus ou non. Notre santé et celle des autres passe avant tout. Nous avons vécu une période très difficile avec l'arrêt de la compétition, maintenant place à la préparation. La direction technique a programmé un stage de 20 jours à Tikjda. J'espère que tout se passera bien pour les athlètes qui préparent les JO 2021», a déclaré à Sid Azara Bachir, champion d'Afrique en lutte associée. Notons qu'en réponse aux recommandations de la commission de suivi de l'évolution de l'épidémie de la Covid-19, le ministère de la Jeunesse et des Sports avait autorisé les athlètes qualifiés aux Jeux olympiques et paralympiques Tokyo 2021 de reprendre les entraînements, tout en exhortant les Fédérations sportives concernées de désigner des centres de préparations pour chaque discipline. Pour ce faire, le Centre national de la médecine du sport a été chargé pour veiller au suivi et l'application du protocole sanitaire relatif à chaque discipline, en collaboration avec les fédérations sportives concernées.

M. M.

Ph. > D. R.

La ministre Souakri a donné des instructions fermes

Une décision du ministre Khaldi

Le stade de Saïda baptisé, jeudi, du nom de Saïd Amara

Le stade de football du 13 Avril 1958 de Saïda a été baptisé jeudi par le ministre de la Jeunesse et des Sports du nom de l'ancien joueur de la glorieuse équipe du Front de libération nationale (FLN), Saïd Amara, décédé le 2 août à l'âge de 87 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS, mercredi auprès du MJS.

Au cours d'une cérémonie prévue à 10h, le ministre Sid Ali Khaldi sera accompagné du wali de Saïda, Saïd Sayoud, ainsi que de Mohamed Maouche, ancien coéquipier du défunt à l'équipe du FLN, et membre du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), précise la même source.

Profitant de sa présence sur place, le ministre de la Jeunesse et des Sports rencontrera des représentants du mouvement associatif de la jeunesse de la wilaya de Saïda. Né le 11 mars 1933 à Saïda (ouest de l'Algérie), Saïd Amara avait entamé sa carrière de joueur au Gaite club de Saïda (1951-1953), avant de rejoindre le SC Bel Abbès (1953-1956). Cet ancien milieu de terrain se fait connaître au RC Strasbourg (France) durant la saison 1956-1957. Il a été transféré ensuite à l'AS Béziers la saison suivante et y resta jusqu'en 1960, année qui le voit propulsé sous les feux des projecteurs en rejoignant l'équipe du FLN.

Ancien président de la FAF, Saïd Amara avait été sélectionneur de l'Equipe nationale à deux reprises, entre 1972 et 1974. En 1999, il décida de mettre fin à sa carrière d'entraîneur après avoir dirigé pendant une saison la formation libyenne du Ahly Benghazi.

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Mostaganem

Le moudjahid Sakhi Abdallah n'est plus

LE MOUDJAHID Sakhi Abdallah, l'un des auteurs des premières opérations menées le 1er Novembre 1954, est décédé, jeudi soir à Sidi Ali, à l'est de Mostaganem, à l'âge de 98 ans, a-t-on appris hier auprès de la direction locale des moudjahidine et des ayants-droit. Le défunt est né le 3 octobre 1922 à Hadjadj. Il était membre de l'organisation civile du FLN. En 1954, il prit part aux réunions préparant le déclenchement de la lutte armée tenues dans la grotte Sidi Youcef, près de Sidi Ali. Feu Sakhi Abdallah a fait partie du premier groupe de 26 moudjahid qui a mené des offensives contre les intérêts de la France coloniale, le 1er Novembre 1954, dont l'attaque contre le siège de la gendarmerie de Cassagnes (Sidi Ali actuellement). Le défunt a été arrêté après la mort du commandant de la région, le chahid Bordji Omar, le 22 décembre 1954. Après avoir subi de longues séances de torture, il a été condamné à une lourde peine de prison, passé entre les prisons de Mostaganem, Serkadji (Alger) et Berrouaghia (Médéa). Il ne sera libéré que le 10 avril 1962, peu avant le recouvrement de l'indépendance nationale. Le défunt a été inhumé, hier, après la prière du dohr, au cimetière du douar Naïmia, dans la commune de sidi Ali, a-t-on ajouté de même source. **R**

Pour pratique de «sorcellerie et de charlatanisme»

Un couple arrêté à Mechtras

UN COUPLE a été arrêté par les éléments de la gendarmerie nationale à Mechtras (wilaya de Tizi Ouzou) pour pratiques de «sorcellerie et de charlatanisme», a indiqué hier le groupement local du même corps constitué dans un communiqué. Lors de la perquisition du domicile des deux mis en cause sis au village Hasnaoua (Mechtras), les gendarmes ont saisi des ossements d'animaux, des livres et autres objets utilisés dans la pratique de la sorcellerie et le charlatanisme. Ils ont été présentés devant l'autorité judiciaire compétente ajouté la même source.

H.M.

Sur instruction du président de la République

La plage de Club des Pins ouverte à tous les citoyens

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture de la plage du Club des Pins, sis à l'ouest d'Alger, à tous les citoyens sans exception. Le média arabophone Ennahar TV, qui a rendu public hier l'information, ajoute que cette décision, émise par le Chef de l'État, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, le 15 août dernier, ordonne d'octroyer l'accès à tous les Algériens sans aucune condition. Il est à rappeler que la résidence d'État du Sahel – Club des Pins était accessible, jusqu'à présent, uniquement aux personnes ayant un laissez-passer. **A. F.**

Tizi Ouzou et Draâ Ben Khedda

Le confinement partiel sanitaire lié à la Covid-19 levé

LE CONFINEMENT partiel sanitaire lié à la Covid-19 instauré depuis 7 août au niveau de deux communes de la wilaya de Tizi Ouzou a été levé depuis jeudi soir.

En effet, le confinement en vigueur de 20h à 5h du matin du lendemain a été levé dans les communes du chef-lieu de wilaya et de Draâ Ben Khedda suite à de nombreux cas positifs enregistrés dans ces deux localités au début du mois courant. C'est le wali Mahmoud Djemaâ qui l'a annoncé jeudi au soulagement des populations de ces deux plus importantes villes de la wilaya eu égard à leur nombre d'habitants. Les autorités n'ont fourni aucune information sur les raisons ayant motivé cette levée du confinement. En absence des chiffres officiels sur l'évolution récente de la pandémie dans la wilaya, il est impossible de savoir si c'est une tendance baissière des cas Covid-19 qui a incité les autorités à la non-reconduction du confinement.

Alors que de sources concordantes, nous avons appris qu'il y a eu une certaine recrudescence des cas de contaminations et le CHU Nédir Mohamed de Tizi Ouzou aurait été même contraint de revoir ces capacités d'accueil des patients atteints du coronavirus.

Hamid M.

Les des aspects juridiques convenus

Belhimer annonce une réunion lundi pour l'accès à la publicité étatique

■ *Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer, a annoncé mercredi, la tenue lundi prochain d'une réunion pour discuter des aspects juridiques devant définir les modalités d'accès à la publicité étatique et convenir d'un cadre de contractualisation dans le respect du droit.*

Par Salim H.

«Dans le respect de l'autonomie des entreprises et des décisions du Conseil d'administration de l'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep), il a été convenu de mettre en place, la semaine prochaine, un encadrement juridique du cadre de contractualisation de l'Anep», a déclaré M. Belhimer à la presse en marge d'une conférence nationale sur le plan de relance économique et sociale. Il a expliqué que l'Anep continuera à signer «librement» des conventions avec les éditeurs et les diffuseurs, faisant observer que «désormais, l'Agence établira une sorte d'annexe à ces conventions de manière à reprendre 15 critères obligeant la corporation à se conformer aux normes de droit (droit commercial, droit civil et code de l'information notamment)». «Tous les aspects juridiques, qui doivent asseoir l'accès à la publicité, seront annoncés lundi prochain lors d'une première réunion pour convenir ensemble d'un cadre de contractualisation qui respecte le droit», a-t-il dit.

S. H.

Il était connu pour ses programmes sur la sécurité routière

Mohamed Lazouni «Chorti El Mokhfi» n'est plus

Le commissaire principal à la retraite, Mohamed Lazouni dit «Chorti El-Mekhfi» est décédé, vendredi à Alger, à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans un message de condoléance à la famille Lazouni, la DGSN a mis en avant «la place particulière du défunt de la Sûreté nationale» auprès de collègues et l'ensemble des citoyens. De son côté, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Pr. Amar Belhimer a exprimé, dans un message de condoléances publié sur la page Facebook de son département, sa «grande tristesse» suite à la disparition de feu Mohamed Lazouni «célèbre auprès de nombreux Algériens pour sa voix grave à travers des émissions télévisées et radiophoniques sur la sécurité routière». Le ministre des Transports Lazhar Hani a également exprimé sa «profonde tristesse» suite au décès de «cette figure emblématique qui a longtemps accompagné le secteur des Transports et laissé un héritage à même de constituer un modèle à suivre en matière de sécurité et de prévention routières». Né en 1937 à Soustara (hauteurs d'Alger), le défunt avait participé à la Guerre de libération avant de rejoindre les rangs de la Sûreté nationale au lendemain de l'indépendance de l'Algérie. Il était devenu célèbre auprès des Algériens grâce à ses programmes de Radio et de Télévision sur la sécurité routière, particulièrement «Chorti El-Mekhfi». **R. N.**